

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	4 (1971)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Tendances actuelles en syntaxe
<b>Autor:</b>	Mahmoudian, Mortéza
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-869773">https://doi.org/10.5169/seals-869773</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TENDANCES ACTUELLES EN SYNTAXE

En dépit des divergences que présentent les courants linguistiques du XX<sup>e</sup> siècle, ils ont en commun de considérer une langue comme un tout organisé, ou selon les terminologies, un système, une structure, une forme. Certes, cette organisation n'a pas complètement échappé aux chercheurs des siècles précédents qui se sont occupés du langage; et les descriptions linguistiques qui nous parviennent des époques lointaines en témoignent. Mais en étudiant les faits de langue, ces grammairiens s'intéressaient — ou du moins croyaient s'intéresser — aux unités en tant que phénomènes de substance : le mot était considéré comme une suite de sons et un effet de sens. L'originalité de la linguistique du XX<sup>e</sup> siècle consiste à expliciter le principe de la primauté du système sur l'unité. Suivant ce principe, il ne suffit pas de décrire les substances phonique et sémantique des éléments pour que soit acquise la description du système dans lequel ils s'intègrent. Il faut déterminer quels rapports les unissent dans le système : quelles en sont les interdépendances. C'est alors que nous pourrons voir comment les unités se définissent et se conditionnent mutuellement. En effet, définir le nom comme mot désignant une chose et le verbe comme mot dénotant l'action, ou l'événement, ne nous permet pas de distinguer entre *feu* et *brûler* ni entre *lavage* et *laver*. En revanche, si l'on examine ces unités dans leurs rapports avec d'autres unités comme « défini », « indéfini », « démonstratif », « possessif » d'une part et « imparfait », « futur », « subjonctif », « conditionnel » d'autre part, des critères de définition se dégagent : en français, le nom se combine avec la première série, alors que le verbe n'est combinable qu'avec la seconde. Que ce soit là un élément indispensable à la description des unités (ou des classes d'unités), toutes les écoles linguistiques en conviennent. Les différences commencent dès que l'on tente

---

Leçon inaugurale prononcée le 27 octobre 1971 en l'aula du Palais de Rumine par M. Mortéza Mahmoudian à l'occasion de son installation dans la chaire de linguistique générale de l'Université de Lausanne.

de dégager le facteur qui détermine et façonne la forme (ou le système). L'étude de la littérature linguistique de l'entre-deux-guerres nous révèle deux positions théoriques bien caractérisées. D'une part celle qui conçoit une langue comme une structure autonome qui peut et doit être étudiée en elle-même et pour elle-même. De l'autre, la conception selon laquelle une langue est un instrument, dont la fonction centrale est la communication. Et c'est cette fonction qui en façonne le système, en détermine l'organisation.

Le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure met en évidence le fait que pour la recherche linguistique, les éléments de substance ne suffisent pas ; il est indispensable de faire appel à la forme, conçue comme l'ensemble des relations d'interdépendance entre unités. Quant à la place qu'occupent la forme et la substance, on constate une certaine hésitation dans le *Cours* : d'une part, le signe est défini comme unité à double face : signifié et signifiant. Au signifiant sont attribuées des propriétés substantielles comme caractère vocal et linéarité. D'autre part, il est affirmé que la langue est « forme et non substance »<sup>1</sup> ou encore « l'essentiel de la langue (...) est étranger au caractère phonique du signe linguistique »<sup>2</sup>. C'est dans cette deuxième direction que s'engage le linguiste danois Louis Hjelmslev pour l'élaboration d'une théorie immanente du langage<sup>3</sup>. Considérant que le langage a été trop souvent un moyen et non une fin dans les études, Hjelmslev réclame l'autonomie de la linguistique. Il exclut tout recours à des critères provenant d'autres disciplines, que ce soit physique ou physiologie, psychologie ou sociologie. Les faits linguistiques seuls doivent suffire à fournir les critères. Aussi, le signifiant ne peut être défini en termes phoniques (articulatoires ou acoustiques), ni le signifié en termes sémantiques. Les définitions reposent uniquement sur les rapports d'interdépendance : présupposition unilatérale, présupposition réciproque ou absence de présupposition. Ainsi, noms et adjectifs sont liés par la relation de présupposition unilatérale : la présence d'un adjectif dans un syntagme nominal presuppose la présence d'un nom, mais le nom peut y figurer sans être accompagné d'un adjectif. L'ensemble des relations d'interdépendance constituera la définition des noms et des adjectifs. L'étude du langage prend donc l'aspect d'une algèbre.

<sup>1</sup> Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot (5<sup>e</sup> édition) 1962, p. 157.

<sup>2</sup> Ibid., p. 21.

<sup>3</sup> Louis HJELMSLEV, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Editions de Minuit, 1968. (Edition originale parue en 1943 en danois.)

La valeur de cette méthode pour la linguistique a été mise en question par bon nombre de linguistes dont certains collaborateurs proches de Louis Hjelmslev. Henning Spang-Hanssen fait remarquer la différence entre le calcul en logique et cette algèbre linguistique : « Le premier est synthétique et part des éléments donnés ; la seconde est analytique et vise à dégager les éléments (...) Ainsi, il n'y a pas d'éléments connus *a priori*. »<sup>1</sup> Dans le même ordre d'idées, on peut citer Eli Fischer-Jørgensen : « Dans l'analyse linguistique, on ne peut pas se fonder sur la forme pure sans considérer la substance. » Sinon, « la réduction sera impossible ou totalement arbitraire »<sup>2</sup>. Ces critiques nous paraissent parfaitement fondées.

A la différence de cette conception immanente, la théorie fonctionnelle conçoit une langue comme un instrument qui a une fonction centrale et des fonctions secondaires ou usages. Il convient donc d'examiner les diverses fonctions et d'en établir la hiérarchie. Ce n'est qu'alors qu'on peut étudier la forme ou l'organisation de l'objet langue. C'est sans doute dans les travaux des phonologues de l'Ecole de Prague que cette position théorique se manifeste le plus nettement. L'importance des faits de substance est proportionnelle à la part qu'ils prennent à ces fonctions. De là la notion de pertinence : est pertinent tout élément substantiel qui assume une fonction. C'est la démarche que suit Nicholas Troubetzkoy dans ses *Principes de phonologie*<sup>3</sup>. Troubetzkoy n'a pu s'intéresser que très peu aux questions de syntaxe. André Martinet est à notre connaissance le seul « Pragois » à avoir proposé une théorie d'ensemble pour l'analyse syntaxique<sup>4</sup>. Cette théorie hiérarchise les signes selon leur rôle à chaque niveau d'analyse. Une première hiérarchie est établie compte tenu de la part qu'ils prennent dans la constitution de l'énoncé : certains éléments sont spécialisés dans la prédication, tels *mange*, *parle*, etc. Par prédicat, on entend le centre autour duquel s'organise l'énoncé. D'autres ne peuvent assurer la prédication qu'épisodiquement. Ainsi *Paul*, *pain*, *souvent*. C'est là un critère fondamental de la distinction

<sup>1</sup> Henning SPANG-HANSEN, « Glossematics », in Mohrmann, Sommerfelt & Whatmough, *Trends in European and American Linguistics 1930-1960*, Spectrum, Utrecht, 1961, pp. 128-164. Cf. notamment p. 136.

<sup>2</sup> Eli FISCHER-JØRGENSEN, « On the Definition of Phoneme Categories on Distributional Basis », in *Acta Linguistica*, 7, 1952, pp. 8-39 (trad. française parue dans *Langages*, 20, 1970, Paris, Larousse-Didier). Cf. notamment p. 38 (trad. fr.).

<sup>3</sup> N. S. TROUBETZKOY, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1964. (Edition originale parue en 1939 en allemand.)

<sup>4</sup> A. MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 1960, et *Langue et fonction*, Paris, Denoël, 1969.

entre verbe et nom. Sur un plan général, on peut définir le verbe comme classe de signes spécialisés dans la prédication. Dans un deuxième temps, les éléments sont hiérarchisés suivant la façon dont est marquée leur fonction. Cela permet de distinguer entre *Paul* et *souvent*. En effet, une unité comme *souvent* a presque toujours sa fonction impliquée dans son sens, quelle que soit sa position dans l'énoncé : comparer *il arrive souvent en retard* et *souvent, il arrive en retard*. La fonction de *Paul* peut, au contraire, varier suivant l'ordre. *Paul aime Marie* est différent de *Marie aime Paul*. Nous retrouvons par là une justification pour considérer comme une classe à part les éléments tels que *souvent*, *hier*, *ici*, classe des adverbes. En effet, les adverbes sont caractérisés par leur autonomie syntaxique, définie comme l'implication de la fonction dans le sens. Enfin, la hiérarchisation est complétée par d'autres distinctions comme la dichotomie grammaire-lexique et la distinction entre fonction primaire et fonction non primaire. Soit l'énoncé *le chat noir miaule*. Quand on en examine les particularités combinatoires, on constate que *le* et *noir* — tous deux déterminants de *chat* — ont deux comportements différents. A *le*, on peut substituer un nombre très restreint de segments : *ce*, *mon*, *un*, *quelques*, *aucun*, etc. Ces segments forment un inventaire limité. Les éléments qui peuvent remplacer *noir* relèvent — au contraire — d'un inventaire ouvert, dont font partie tous les adjectifs figurant dans le dictionnaire. Certes, la combinaison de *chat* est peu probable avec certains adjectifs comme *humain* ou *vert*. Comparons \**mon ce chat* d'une part et *le chat vert* ou *le chat humain*, de l'autre. Le premier qui cumule le démonstratif et le possessif est quasi-impossible<sup>1</sup>. Les deux autres non. En fait, on peut dire *la bête humaine*, pourquoi pas *le chat humain*? Et si *la jument verte* est admise, pourquoi pas *le chat vert*? La distinction entre fonction primaire et fonction non primaire permet d'établir des classes distinctes au sein de la grammaire. *Le sien* et *son* appartiennent l'un comme l'autre à des inventaires limités, relèvent donc de la grammaire. Mais l'un assume une fonction primaire au même titre que les noms tels que *Paul*, *son fils*, etc. Ainsi :

*Paul marche  
son fils marche  
le sien marche*

Alors que *son* a besoin de la présence d'un élément nominal comme *fils* pour pouvoir figurer dans un énoncé.

---

<sup>1</sup> Quasi-impossible et non impossible, ne serait-ce que parce que cette construction est admise dans une glose sur le langage, par exemple : *ce mon chat est bien calligraphié*.

Les quelques exemples qui précèdent peuvent illustrer la façon dont l'analyse fonctionnelle permet de rendre compte des distinctions dont on a souvent une connaissance intuitive. Ils montrent aussi que la classification établie par la grammaire traditionnelle est en majeure partie justifiée. C'est en pensant à cela que nous avons dit au début de l'exposé que les considérations formelles n'ont pas complètement échappé aux grammairiens des temps passés. Leur analyse — bien que formulée en termes de substance sémantique — tient compte de l'intuition qu'a le sujet parlant de la forme. L'analyse fonctionnelle a l'avantage d'expliciter ses critères, et de rendre la recherche indépendante de l'intuition du chercheur. Les classes et règles ainsi obtenues ne sont pas universelles : la distinction entre nom et verbe — aussi fondamentale qu'elle paraisse — n'existe pas dans toutes les langues. Elles ne correspondent ni aux catégories ni aux lois de la pensée : logiquement, rien n'interdit d'indiquer l'appartenance d'un chat au locuteur en même temps que sa présence effective. C'est le système syntaxique du français qui interdit une combinaison comme *\* mon ce chat*. Elles ne reflètent pas non plus l'organisation du monde physique : que l'existence d'une *jument verte* ne soit pas évidente dans le monde physique ne rend pas cette construction syntaxique impossible.

Ces remarques visent à mettre en évidence la différence entre l'analyse fonctionnelle et la tradition des grammaires gréco-latines. Dans la mesure où dans cette tradition la structure syntaxique se confondait avec celle de la pensée, le modèle gréco-latin était considéré comme universel. Il en découle que l'application de ce modèle à d'autres langues a souvent entraîné une distorsion de la réalité linguistique pour la mouler dans une forme préétablie. Il fallait à tout prix retrouver le même nombre de parties du discours que dans le modèle initial.

Il convient d'insister sur le fait que ces distinctions ne sont pas pure invention du linguiste. Prenons encore la dichotomie grammaire - lexique. La grammaire est rigoureusement structurée alors que le lexique laisse de vastes latitudes au sujet parlant. De ce point de vue il est significatif de remarquer que la transgression des règles de grammaire, par exemple le cumul de *son* et *le*, est immédiatement perçue comme telle. Alors qu'il est beaucoup plus difficile de trouver dans les combinaisons lexicales des transgressions caractérisées qui reçoivent le consensus d'un certain nombre de sujets. Les rapprochements lexicaux inusités choquent sûrement l'interlocuteur, mais sont souvent considérés comme élaboration stylistique, voire poétique.

La distinction grammaire - lexique est fondée sur des critères statistiques. Il se peut que dans certaines zones la fréquence soit de nature telle qu'il ne soit pas facile de décider de l'appartenance d'une unité à la grammaire ou au lexique. Cela ne semble pas constituer un inconvénient majeur. Et ce pour deux raisons. Premièrement, de par son caractère social, le système linguistique peut varier sur certains points d'un locuteur à un autre. Des enquêtes prouvent qu'il en est ainsi effectivement. Deuxièmement, toute langue est sujette à de perpétuels changements ; des schèmes linguistiques disparaissent, de nouvelles structures s'imposent. Il s'ensuit que le sujet parlant a conscience de ces fluctuations, et, aux fins de l'efficacité de la communication, les tolère ou s'y adapte. A tout moment de l'histoire d'une langue des fluctuations existent. Si un suffixe comme *-ment*, par exemple, provient d'un substantif, le processus de passage d'une classe à une autre n'a pas été instantané, mais au contraire un certain temps a été nécessaire pour qu'il perde ses caractéristiques nominales et acquière celles d'un suffixe. Il s'ensuit que dans un état de langue donné il chevauche les deux classes : substantif et suffixe.

L'exemple dont nous nous sommes servis pour illustrer la distinction grammaire - lexique est certes un cas favorisé. On peut trouver au sein de la grammaire des zones où une certaine fluctuation se manifeste, c'est le cas, semble-t-il, du « partitif ». Le « partitif » se combine aisément avec des unités comme *sainte*, *apôtre*, dans certains contextes, ainsi on peut dire :

*il y a de la sainte en elle  
il y a de l'apôtre en lui*<sup>1</sup>

Mais cela ne paraît pas admis dans d'autres contextes comme *de l'apôtre se manifestait en lui*.

D'autres énoncés suscitent souvent des réactions différentes : par exemple : *de l'eau me conviendrait*, *de l'argent m'était nécessaire*, *du courage me manque*. Ici deux faits semblent très significatifs. Tout d'abord cette zone de fluctuation correspond à une fréquence syntagmatique très basse. Dans un texte que l'on a dépouillé, on a trouvé 19 occurrences du « partitif » pour 809 occurrences du « défini ». Ensuite, les données historiques prouvent que le « partitif » est un phénomène récent en français<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> WARTBURG et ZUMTHOR, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 1958 (2<sup>e</sup> édition), § 573.

<sup>2</sup> Mortéza MAHMOUDIAN, « Les modalités nominales en français littéraire contemporain : quelques statistiques » in *La Linguistique*, 7, 1971.

L'existence de zones d'hésitation se révèle donc non comme un inconvénient mais bien plutôt comme un avantage. Ces zones correspondent, en effet, aux domaines où le système subit une réorganisation. Par là s'établit un lien entre diachronie et synchronie.

Ces principes d'analyse permettent donc de procéder à un classement objectif des unités, fondé sur leurs latitudes combinatoires. Mais ils ne se limitent pas à une taxinomie pure et simple. Ils permettent aussi de déceler, sans idées préconçues, les mécanismes qui président à la constitution des énoncés dans diverses langues, et de montrer en quoi les langues sont différentes et sur quels points elles se ressemblent.

Les deux courants dont nous venons de parler constituent deux pôles diamétralement opposés sur l'axe immanence / fonction. Et ce, d'après les principes méthodologiques qu'ils proposent. Il est intéressant de leur confronter deux autres grands courants, à savoir le distributionnalisme et la grammaire générative-transformationnelle.

Le courant distributionnel qui trouve ses origines dans les enseignements de Leonard Bloomfield, part du principe que l'étude du langage peut et doit reposer sur des bases strictement scientifiques. Bloomfield fait observer que si le signifiant peut être soumis à une analyse objective, il n'en est rien du signifié. Ou du moins l'étude du sens n'est pas possible dans le cadre de la linguistique. Le sens sera défini comme les stimuli et réactions du locuteur et de l'auditeur impliqués dans l'acte de parole. De ces stimuli et réactions, certains sont observables, mais d'autres ne le sont pas et n'en font pas moins partie du sens. D'autres facteurs viennent encore compliquer l'étude du sens, qui peut, en effet, varier selon les locuteurs, et évoluer chez un même locuteur au hasard de son expérience. Bloomfield exclut donc le sens du domaine linguistique. Cependant une certaine hésitation se manifeste dans son œuvre, car il affirme par ailleurs que tant que l'on ne tient pas compte du sens on ne peut pas décider si deux séquences phoniques sont identiques ou différentes<sup>1</sup>. C'est Zellig Harris qui, en adoptant une position tranchée, s'est assigné pour but d'élaborer une méthode d'analyse linguistique rejetant tout recours au sens<sup>2</sup>. Pour lui, les régularités des éléments phoniques

<sup>1</sup> Leonard BLOOMFIELD, *Language*, New York, 1933, p. 77. (Traduction française : *Le Langage*, Paris, Payot, 1970.)

<sup>2</sup> Zellig S. HARRIS, *Methods in Structural Linguistics*, Chicago, The University of Chicago Press, 1951.

du langage fournissent des critères suffisants pour analyser la chaîne parlée en ses unités constitutives : phonèmes, morphèmes, mots, etc.

Si l'on considère un segment dans un énoncé donné, l'ensemble des éléments qui l'entourent constitue son environnement. La somme des environnements, à l'intérieur d'un corpus, sera la distribution de cette unité. L'idée fondamentale est que la distribution d'un élément le caractérise suffisamment pour constituer sa définition. Soulignons ici que lorsque le langage n'est pas considéré dans sa fonction de communication, il est réduit à une structure autonome. Par là même, le distributionnalisme rejoint la théorie immanente de Hjelmslev et peut recevoir, en partie, les mêmes critiques. Il est intéressant de remarquer que dans la pratique, l'analyse phonologique hjelmslémienne ne diffère pas sensiblement de l'analyse distributionnelle. Disons aussi, avec Akhmanova et Mikaelian, que l'abus de l'immanence hjelmslémienne va dans un sens opposé à celui de Harris, en ce qui suit. Hjelmslev, en donnant le pas à la forme linguistique sur ses manifestations concrètes, rend la structure invérifiable dans le concret. Harris au contraire centre tout son intérêt sur les faits linguistiques concrets, se privant par là même de moyens de vérifier si deux faits concrets sont identiques ou « différents »<sup>1</sup>.

Pour en revenir aux problèmes de syntaxe, l'analyse distributionnelle est censée nous révéler l'unicité de: *vais*, *all-* et *i-*, dans *je vais*, *nous allons*, *vous irez*, etc. Elle doit aussi mettre en évidence la multiplicité du segment phonique / pyi / dans: *le puits est profond* ; *qu'y puis-je ?* ; *puis*, *nous sommes partis*. Or, les environnements en fonction desquels l'unicité ou la multiplicité des segments est déterminée ne sont pas eux-mêmes identifiés *a priori*. Il n'est donc pas exclu d'opter pour la solution qui voit dans les trois occurrences de / pyi / une même unité, et trois unités distinctes dans *vais*, *all-* et *i-*. Pourtant aucune analyse distributionnelle n'a retenu cette solution, faisant valoir que la première solution est plus simple ; elle livre un nombre plus restreint de classes, chacune comprenant un nombre plus élevé d'unités. En fin de compte, la simplicité et la cohérence de l'analyse sont les critères qui nous permettent de choisir une solution parmi plusieurs possibles<sup>2</sup>. Mais, rien n'est proposé dans la théorie pour évaluer le degré de simplicité.

---

<sup>1</sup> Le seul recours au sens qu'admet Harris est de vérifier si pour l'informateur deux séquences phoniques sont la répétition l'une de l'autre. Cf. *op. cit*, p. 7, n. 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, § 13.31 et *passim*.

En pratique, le distributionnaliste a recours aux indications sémantiques dans son analyse ; mais présente les résultats en termes formels. Si l'analyse linguistique pouvait effectivement se passer du sens, il serait intéressant de le prouver sur une langue comme l'étrusque dont on peut lire le texte sans en saisir le sens.

Le courant que l'on connaît sous le nom de grammaire générative-transformationnelle est né par réaction au distributionnalisme qui a dominé les recherches linguistiques aux Etats-Unis plus de deux décennies. Noam Chomsky est sans doute le chercheur le plus influent de ce courant. Il reproche à l'analyse distributionnelle de se cantonner dans l'observation de la performance, c'est-à-dire des faits linguistiques réalisés. Ainsi, bien des faits importants peuvent échapper au linguiste s'il se contente d'étudier uniquement le corpus. La linguistique doit se donner pour objet l'étude de la compétence, conçue comme l'ensemble des possibilités créatrices que reflètent les phrases grammaticales d'une langue.

D'autre part, le distributionnalisme est critiqué de se borner à l'examen des régularités au niveau du signifiant (ou de la structure superficielle). L'étroitesse du cadre distributionnel fait que bon nombre de confrontations utiles n'y est pas possible, et que l'analyste doit renoncer à bien des correspondances et des régularités au niveau de la structure profonde (qui correspond *grosso modo* au niveau du contenu). Pour ne donner qu'un exemple, rien ne permet dans une analyse distributionnelle de rapprocher le sujet d'un verbe actif et l'agent du même verbe au passif. Pour être complète, la grammaire d'une langue devrait comporter — outre l'analyse distributionnelle qui rend compte de la structure superficielle — une étude transformationnelle portant sur la structure profonde.

L'enseignement de Chomsky est très riche en hypothèses, qui ont suscité de nombreuses polémiques et discussions. Nous nous contenterons ici des deux thèmes soulevés. La distinction entre performance et compétence, très utile en soi, n'est pas faite en des termes objectivables. Lors de l'examen d'une langue, le linguiste rejettéra les phrases agrammaticales, c'est-à-dire celles qui sont manifestement malformées. Il retiendra les phrases bien formées, grammaticales, et en dégagera la grammaire. Cette grammaire correspond à la compétence du sujet parlant. Quant aux zones d'hésitation, on laissera la grammaire décider d'elle-même si tel type de phrase est grammatical et fait donc partie de la compétence ou non. Cette décision est fondée sur le principe de la simplicité de la description. C'est ce

même critère qui, en dernière analyse, permet d'assigner une même structure profonde à des phrases ayant des structures superficielles différentes. Cela fait que le locuteur-auditeur idéal de Chomsky ressemble quelque peu à une machine électronique, et l'analyse transformationnelle au codage le plus simple. Eriger la simplicité de description en principe méthodologique de première importance a été critiqué par bien des linguistes dont certains transformationnistes. James McCawley met en évidence que « les objectifs du phonologue et ceux de l'électronicien ne peuvent être atteints dans le cadre d'une même représentation : une représentation en termes des catégories qui jouent un rôle en phonologie ne sera pas un codage optimal »<sup>1</sup>. D'autre part, comme le fait remarquer Morris Halle<sup>2</sup>, et comme nous l'avons vu plus haut, le système grammatical varie en simplicité et complexité chez différents locuteurs. Cette variabilité peut expliquer la facilité plus ou moins grande que rencontrent différents sujets dans l'acquisition de nouvelles structures linguistiques.

Du point de vue de la théorie, on peut considérer que le transformationisme occupe une position intermédiaire entre les pôles immanence et fonction. Car certaines affirmations catégoriques de Chomsky le rattachent à une théorie immanente ; nous en citons deux : « Seule une base purement formelle peut offrir des assises fermes et fécondes pour la création d'une théorie grammaticale. »<sup>3</sup> Et ailleurs : « On définira de la meilleure manière la grammaire comme une étude autonome, indépendante de la sémantique. »<sup>4</sup>

Mais d'autres affirmations l'écartent d'une théorie immanente : « En fait, il ne faudrait pas prendre nécessairement pour acquis que l'on puisse rigoureusement distinguer considérations syntaxiques et sémantiques. »<sup>5</sup>

<sup>1</sup> James McCawley, « Le rôle d'un système de traits phonologiques dans une théorie du langage » in *Langages* 8, 1967, Paris, Didier-Larousse, pp. 112-123. Voir notamment p. 120.

<sup>2</sup> Morris HALLE, « Place de la phonologie dans la grammaire générative » in *Langages* 8, 1967. Noter que les remarques de McCawley et Halle concernent la simplicité de description en phonologie. Mais elles valent à notre avis pour la simplicité de description en général.

<sup>3</sup> Noam CHOMSKY, *Structures syntaxiques*, Paris, Ed. Seuil, 1969, p. 109. (Edition originale parue en 1957 en anglais.)

<sup>4</sup> Ibid. p. 117.

<sup>5</sup> Noam CHOMSKY, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Ed. Seuil, 1971, p. 111. (Edition originale parue en 1965 en anglais.) La contradiction ne semble pas être due à un changement de position théorique. Dans ce même ouvrage, Chomsky maintient le point de vue exprimé dans ses *Structures syntaxiques* sur le rôle de la sémantique (cf. *Aspects*, p. 194, note 15).

La pratique transformationniste va plutôt dans cette dernière direction. Tout d'abord, comme la théorie distributionnelle, le transformationisme manque de moyens décisifs pour évaluer la simplicité des grammaires. La simplicité des solutions transformationnelles n'est pour le moment qu'une hypothèse à vérifier. Ce qui est à la base de l'analyse transformationnelle et lui sert de justification, c'est qu'elle rend possible l'interprétation sémantique des phrases<sup>1</sup>. En d'autres termes, elle fait entrer en ligne de compte des considérations sémantiques que n'admettait pas une analyse distributionnelle. En cela elle se rapproche du fonctionnalisme et plus généralement du structuralisme européen. Toutefois le recours au sens n'a pas les mêmes implications dans les deux courants. Le structuralisme européen part du principe saussurien de l'interdépendance entre signifiant et signifié. Le son n'est signifiant qu'en vertu de son lien avec le signifié. De même le sens n'est signifié que par son union avec le signifiant. Ce principe a pour conséquence de reléguer au second plan de la structure linguistique les différences sémantiques auxquelles ne correspondent pas de différences phoniques. Par ailleurs, il admet qu'un signifié puisse avoir des valeurs différentes ou variantes, c'est-à-dire correspondre aux différents sens concrets selon contexte et situation. En d'autres termes, l'interdépendance des deux plans met en évidence les unités, chacune pouvant se réaliser différemment selon l'entourage. On peut dire que le transformationisme centre son intérêt plutôt sur l'étude des variantes. Etude qui a son importance, mais qui, nous semble-t-il, est secondaire par rapport à l'étude des invariants d'une langue. Dans le cas contraire, on ne saurait poser aucune limite aux critères sémantiques<sup>2</sup>; car tout fait de substance est susceptible de variations continues et infinies. C'est pour cette raison qu'on peut dire que la structure profonde peut être considérée comme reposant sur des principes non objectivables. Prenons un exemple qui occupe une position centrale dans les études transformationnelles : le sujet. Le rapport entre sujet et verbe est conçu sur

---

<sup>1</sup> Cf. *Aspects...*, p. 186.

<sup>2</sup> En effet, les disciples de Chomsky le dépassent dans l'analyse logique des phrases. Chomsky voit dans *Dieu invisible a créé le monde visible* trois propositions en suivant la grammaire de Port-Royal (cf. *Diogène* 51, 1965, pp. 16-17). Ross et Lakoff distinguent dans angl. *Floyd broke the glass* huit propositions : performative, de temps, actionnelle, causative, inchoative, etc. (cf. Emmon BACH & Robert T. HARMS, *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1968, pp. vii-viii). Cela montre le caractère illimité de l'analyse sémantique pure.

le plan de la structure profonde comme un rapport agent - action. C'est le rapport qu'on trouve dans *l'enfant mange*, par exemple. En revanche, dans une phrase anglaise *he frightens easily*<sup>1</sup> qu'on pourrait traduire par *il prend peur facilement*, *he* (ou *il*) ne serait pas sujet. En suivant cet exemple, il est malaisé de dire si *sol, terre* et *moteur* sont sujets dans des phrases comme :

*le sol bouge,*  
*la terre tourne,*  
*le moteur tourne.*

Quant à la dichotomie performance / compétence, elle est certes utile. Par exemple, une phrase inachevée ou mutilée ne mérite pas le même traitement que les énoncés qui correspondent au type normal et fréquent dans une langue. Mais fonder la distinction sur l'intuition rend le concept inopérationnel. Par ailleurs, dans leur interrelation, la compétence est considérée comme l'un des facteurs déterminants de la performance mais indépendante de celle-ci. Or il semble évident que bien des faits qui sont subsumés sous performance peuvent exercer une influence certaine sur l'évolution des langues. Et les recherches de Paul Passy, Henri Frei, Zipf, Martinet<sup>2</sup> et d'autres encore l'ont démontré de façon décisive. Enfin, la compétence doit, nous semble-t-il, résulter de l'analyse linguistique et non pas être définie *a priori* pour lui servir de point de départ.

De ce qui précède, il aura apparu que nous considérons la théorie fonctionnelle comme mieux adaptée aux recherches linguistiques. Mais cela n'implique pas qu'elle soit une théorie achevée. Des lacunes subsistent. C'est d'ailleurs le cas de toutes les théories actuelles de la syntaxe. Une théorie linguistique vise à dégager les traits caractéristiques du langage humain. Or, le langage, nous ne le connaissons que sous ses manifestations particulières, par les langues individuelles. On peut vouloir atteindre ces traits par la confrontation de structures linguistiques diverses. C'est là un procédé coûteux, et qui a un inconvénient majeur : à aucun moment on n'a la certitude que les ressemblances relevées ne sont pas fortuites.

<sup>1</sup> CHOMSKY, *Aspects...*, p. 174, note 35.

<sup>2</sup> Paul PASSY, *Etudes sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, Paris 1890 ; Henri FREI, *La grammaire des fautes*, Paris 1929 ; George K. ZIPF, *Human Behavior and the Principle of Least Effort*, Cambridge, Mass., 1949 ; André MARTINET, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955.

Une autre démarche consiste à déterminer les conditions *sine qua non* du fonctionnement d'une langue. On pourra alors cerner ces caractéristiques qui sont classées en deux types distincts : d'une part, les traits universels sans lesquels s'évanouirait l'objet langue ; de l'autre, les traits généraux qu'on risque de retrouver dans les structures linguistiques diverses. Ces universaux et traits généraux resteront valables tant que notre hypothèse de base sur la fonction du langage n'aura pas changé.

On voudra terminer sur une remarque optimiste en se félicitant que la linguistique prône de plus en plus l'étude du langage dans son intégralité, sans l'amputer de la substance qui le réalise, ni du contenu qu'il véhicule.

Mortéza MAHMOUDIAN.

